

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

DIRECTION GENERALE

CELLULE DE LA COOPERATION, DES VEILLES ET DE
LA PROSPECTIVE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

STANDARDS AND QUALITY AGENCY

DIRECTORATE GENERAL

COOPERATION, WATCH AND FORECAST UNIT

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MINISTERE DU
TOURISME ET DES LOISIRS (MINTOUL) ET L'AGENCE DES NORMES ET DE LA
QUALITE (ANOR)**

Vendredi 27 Mars 2015, Hôtel LES DEPUTES, YAOUNDE

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ANOR

MARS 2015

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) ;

Monsieur le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) ;

Madame le Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et des Loisirs;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des entreprises et organismes publics ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des organisations patronales, des chambres consulaires, des syndicats du secteur tourisme et loisirs, des associations de défense des droits du consommateur ;

Mesdames et Messieurs les Responsables des Administrations concernées, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Honorables Invités,

Je constate, avec un ravissement non dissimulé, que vous avez bien voulu relever, par votre présence, cette importante cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) et l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), malgré les contraintes de vos agendas respectifs. Cela démontre, à n'en point douter, toute l'importance que vous accordez aux enjeux de la normalisation dans le secteur que vous représentez et dont vous êtes les valeureux bâtisseurs. L'ANOR, par ma voix, vous dit sa profonde gratitude.

L'occasion faisant le larron, je ne saurais faillir à mon devoir de vous indiquer que, c'est en ayant conscience de l'impérieuse nécessité d'arrimer notre pays à la modernité que, **Son Excellence, Monsieur Paul Biya, Président de la République et Chef de l'Etat**, a créé l'Agence pour compléter le dispositif déjà en place et chargé de porter Sa Vision d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035.

Dans cette perspective, l'ANOR a, en substance pour mission principale, la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la normalisation et de la qualité. A cet effet, elle procède à l'élaboration, à l'adoption et à l'homologation des normes ; à l'évaluation de la conformité aux normes et à la certification ; à la promotion des normes et de la démarche qualité auprès des administrations et des organismes du secteur privé... C'est dans le cadre de ces missions statutaires que nous sommes réunis ici dans ce lieu privilégié et réservé à notre auguste représentation nationale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est la toute première administration centrale à avoir saisi la portée de cette impérieuse nécessité de modernité, et à vouloir la traduire en acte à travers la signature de la présente convention. Permettez-moi, par conséquent, de relever à juste titre, son caractère historique à ce moment de mon propos.

A cet effet d'ailleurs, je voudrais tout particulièrement remercier Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL), Monsieur **BELLO BOUBA MAIGARI**, pour cette clairvoyance, et pour avoir personnellement veillé au bon déroulement de ce processus. Sans ce suivi constant, il aurait certainement été difficile d'arriver à un tel aboutissement dans les meilleurs délais.

Mes remerciements vont ensuite aux différentes équipes qui, par leur pugnacité et la perception qu'elles ont de la contribution des normes à l'amélioration des performances sectorielles, n'ont épargné aucun effort pour aboutir à la conclusion à bonne fin de ce projet de convention, étape indispensable de la révolution attendue dans les services du tourisme et des loisirs. Je vous félicite de nous avoir conduit à ce document conventionnel qui marquera l'arrimage de la haute administration centrale à la modernité que véhicule la normalisation et ses activités connexes.

Cependant, si l'importance du tourisme et de sa contribution à la richesse du pays ne sont plus à démontrer, le secteur étant la principale source de revenus pour de nombreux pays, l'importance de la contribution directe des normes au PIB d'une nation n'est pas du tout évidente ; et pourtant, elle est bien réelle et elle n'est pas négligeable. En effet, dans le monde entier, elle représenterait 5% du PIB ; 6,1 % des emplois ; et 9,4 % de l'investissement ces dernières années si l'on fait foi aux différents rapports des organismes internationaux de référence.

Le Cameroun, pour sa part, dispose d'un énorme potentiel touristique et a identifié et inscrit le tourisme parmi ses principales filières de croissance. La mise en œuvre de notre convention, une fois signée, posera les fondations solides et les bases scientifiques pour transformer ce potentiel en véritables filières de croissance grâce, notamment, à la normalisation et à ses activités connexes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La dénomination tourisme et loisirs recouvre, en effet, une réalité multiple et diverse, avec ses lieux nobles et d'autres qui le sont moins, ou pas du tout. C'est ainsi qu'on pourrait parler du tourisme culturel, du tourisme commercial, du tourisme culinaire, du tourisme sportif, du tourisme spirituel, et que sais-je encore de plus noble ? Mais c'est aussi ainsi, hélas, qu'on pourrait parler pour le déplorer en ce qui nous concerne, du tourisme sexuel qui fait la prospérité de certaines destinations avec son lot de tragédies et de désolations pour ses victimes.

Les produits et les services pour chacun de ces tourisms doivent répondre à certaines exigences afin de rendre la destination attrayante. Car on ne vend pas un Safari comme on vend un Musée ou un site archéologique. Grâce aux référentiels normatifs que nous envisageons, le secteur disposerait de puissants outils pour transformer notre énorme potentiel touristique en produits compétitifs et développer les capacités de ceux qui doivent rendre la destination Cameroun l'une des plus courues.

Les normes peuvent, en effet, contribuer efficacement à développer l'offre touristique grâce, notamment et sans être exhaustif, à la mise en conformité de l'offre hôtelière et d'un classement conséquent, à l'amélioration de l'accueil à nos portes d'entrée et dans nos sites touristiques, à une organisation respectueuse des normes de sécurité et des normes environnementales des différents circuits touristiques, au respect des exigences de la sécurité alimentaire des touristes, et surtout à l'application rigoureuse des normes de gestion de la qualité, car il existe une forte corrélation entre le système organisationnel et managérial et la performance d'une administration ou d'une entreprise.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Cette importante cérémonie me permet de vous annoncer que dans le cadre de nos actions d'accompagnement de la stratégie gouvernementale en matière de développement du secteur du tourisme et des loisirs, vous avez l'insigne honneur de mettre en œuvre, et qui vise d'une part à faire du Cameroun une destination touristique prisée et de premier ordre en Afrique et dans le monde, et d'autre part à faire du secteur du tourisme et des loisirs un contributeur important aux objectifs de croissance du Cameroun,

l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), dans une approche proactive a identifié des secteurs à normaliser qui constituent aujourd'hui des exigences fortes exprimées par les touristes, opérateurs économiques et grands voyageurs du monde entier, et par conséquent, des facteurs déterminants dans leurs choix d'établissements hôteliers et de destinations touristiques.

Il s'agit notamment de la prise en compte, dans les opérations de construction, de rénovation ou de classification des hôtels et restaurants ou aménagement d'accueil, de la prise en compte disais-je, du respect des normes liées d'une part au développement durable et d'autre part à l'analyse de l'empreinte environnementale des équipements hôteliers.

Ainsi donc, des normes spécifiques relatives à la gestion durable sont à développer dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des déchets d'activités, de la sécurité, du choix des fournisseurs en matière d'approvisionnement et du choix des produits d'entretien et de propreté pour ne citer que ceux-là.

En un mot, c'est fort de la conviction que la normalisation peut efficacement contribuer à l'amélioration des produits et services touristiques dans notre pays, que nous avons, ensemble sous votre impulsion, comme je l'ai déjà indiqué, élaboré cette convention historique que nous nous apprêtons à signer afin de doter le secteur du tourisme de ces puissants outils d'aide à la décision et de ces vecteurs de transfert de technologie que sont les normes.

Plus que par le passé, le secteur en a besoin pour relever le défi des déferlements touristiques que nous réservent les événements sportifs majeurs du Continent que sont les CAN 2016 et 2019 et que le Cameroun abritera.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Cameroun dispose d'un énorme potentiel touristique et le Gouvernement a identifié et inscrit le tourisme parmi ses principales filières de croissance. La mise en œuvre de cette convention posera les fondations solides et scientifiques pour transformer ce potentiel en véritables filières de croissance grâce à la normalisation et à ses activités connexes.

Je profite donc de cette occasion pour interpeller le Comité Conjoint MINTOUL/ANOR de Suivi de la mise en œuvre de cette convention, qui sera mis en place dans les meilleurs délais, à ne ménager aucun effort pour assurer le plein succès de sa mise en œuvre.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /-